



Conseil d'administration

313^e session, Genève, 15-30 mars 2012

GB.313/POL/7

Section de l'élaboration des politiques
Segment de la coopération technique

POL

Date: 1^{er} février 2012

Original: anglais

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives

Objet du document

Dans le présent document, le Conseil d'administration est invité à examiner et, le cas échéant, à approuver une stratégie de l'OIT sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, conformément aux orientations définies dans le programme et budget pour 2012-13 (voir le projet de décision figurant au paragraphe 11).

Objectif stratégique pertinent: Tous les objectifs stratégiques et le résultat 1: Utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources de l'OIT, relevant du chapitre du cadre stratégique sur le renforcement de la gouvernance, de l'appui et du management.

Incidences sur le plan des politiques: Si elle est adoptée, cette stratégie servira de référence pour la mise en œuvre de projets de partenariat et de coopération pour le développement pertinents, et les ressources allouées à la coopération Sud-Sud dans le programme et budget seront utilisées en conséquence.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Il faudra faire le bilan de la mise en œuvre de cette stratégie à la fin de la période biennale.

Unité auteur: Département des partenariats et de la coopération pour le développement (PARDEV).

Documents connexes: Aucun.

Résumé

Le présent document fait le point sur l'évolution du concept de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire au sein du système des Nations Unies et à l'OIT et examine comment ce type de modalités peut compléter les modes de coopération technique existants. Il expose ensuite une proposition de stratégie de l'OIT visant à promouvoir ces types de coopération dans le cadre du programme de coopération technique de l'Organisation, conformément aux prescriptions du programme et budget pour 2012-13.

I. Introduction

1. Le programme et budget pour 2012-13, adopté par la Conférence internationale du Travail à sa 100^e session (2011), met particulièrement l'accent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en tant qu'instruments de réalisation des objectifs de l'Organisation¹. Ces modes de coopération sont perçus comme un moyen de tirer parti de l'avantage particulier de l'OIT que sont l'expérience et les connaissances de ses mandants tripartites, comme un moyen efficace de renforcement des capacités, de partage des connaissances, d'échange de données d'expérience et de meilleures pratiques, ainsi que de coopération interrégionale, et comme un moyen de mobilisation de ressources. Etabli sur la base du programme et budget et de la stratégie en matière de coopération technique adoptée en 2009, le présent document propose une stratégie de l'OIT visant à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en tant que modalités de coopération technique.

II. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Aperçu

2. Si la coopération entre pays en développement fait partie intégrante de la coopération pour le développement à l'échelle mondiale depuis les années soixante-dix, elle suscite dernièrement un plus grand intérêt. Plusieurs grandes conférences des Nations Unies ont réaffirmé l'importance croissante et la pertinence de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. A l'Assemblée générale des Nations Unies en 2004, le Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement est devenu le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. Sur les recommandations de ce comité, les organisations du système des Nations Unies ont accordé la priorité à ces deux types de coopération en tant que principales modalités de promotion d'initiatives de collaboration aux niveaux national, régional et interrégional. L'importance croissante de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire a également été réaffirmée lors de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2007. En décembre 2009, les participants à la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, organisée à Nairobi, ont donné un formidable élan politique à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, en invitant les organisations du système des Nations Unies à déployer des efforts supplémentaires pour faire en sorte de satisfaire les attentes des Etats Membres en ce qui concerne le soutien à ces formes de coopération.
3. Le document final de la conférence de Nairobi tenue en 2009, approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010, donne la définition la plus complète et la plus vaste de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le cadre du système des

¹ BIT: *Programme et budget pour la période biennale 2012-13* (Genève, 2011), paragr. 39-44.

Nations Unies. Faisant partie du système des Nations Unies, l'OIT s'est appuyée sur cette définition particulière, adaptée comme suit compte tenu de son propre mandat.

- a) La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire se traduisent par des initiatives dans les domaines social, économique, environnemental, technique et politique et, de ce point de vue, elles peuvent être un bon moyen d'inciter les partenaires sociaux des pays en développement à promouvoir l'Agenda du travail décent par le biais de la coopération pour le développement.
- b) La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont une manifestation de la solidarité entre pays et peuples du Sud, qui contribue au bien-être social de ces pays, à leur autonomie nationale et collective et à la réalisation d'objectifs de développement reconnus au niveau international, comme, par exemple, les objectifs du Millénaire pour le développement.
- c) La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ne devraient pas être perçues comme une aide publique au développement, mais comme un partenariat entre pairs fondé sur la solidarité, et elles ne se substituent pas mais en revanche complètent la coopération Nord-Sud. C'est de là que vient le concept de «coopération triangulaire», qui est défini comme un processus de coopération Sud-Sud soutenu par un partenaire des pays du Nord. Le BIT s'est déjà associé à de tels processus triangulaires dans le cadre de l'accord entre les Etats-Unis et le Brésil pour aider Haïti à lutter contre le travail des enfants dans le secteur de la construction, ainsi que pour promouvoir le travail décent grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération trilatérale dans le cadre du Protocole d'entente conclu en 2011 entre le Brésil et les Etats-Unis.
- d) La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire se présentent sous des formes différentes et en constante évolution, y compris, notamment, le partage de connaissances et de données d'expérience, la formation et le transfert de technologies. A cet égard, l'expérience de l'OIT dans le domaine de la promotion des bonnes pratiques et du partage de l'information pourrait être mise en avant et étendue. Le Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle de l'OIT (CINTERFOR) met en pratique ces deux types de coopération et en assure la promotion dans le cadre d'un dispositif et d'un réseau de partage des connaissances au niveau régional en vue de l'amélioration des compétences, en mettant en relation les institutions publiques, les organisations internationales, les organisations de partenaires sociaux, les universités et la société civile. Le Centre international de formation de l'OIT, à Turin, recourt également à des modalités de renforcement des capacités et de formation dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. L'OIT a également des partenariats stratégiques officiels avec plusieurs entités régionales du Sud, telles que la Communauté de l'Afrique orientale (CAO), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté andine, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). En outre, le BIT, en coopération avec les commissions régionales et les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement, encourage nombre de bonnes pratiques de coopération horizontale et de création de réseaux.
- e) La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire adoptent une approche multipartite. L'OIT, de par sa nature tripartite, a un avantage comparatif à cet égard, et les partenaires sociaux peuvent jouer un rôle déterminant dans la promotion de ces deux types de coopération.

- f) Les acteurs de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire constatent que «les crises mondiales interdépendantes, en particulier la crise financière et économique, l'instabilité des prix de l'énergie, la crise alimentaire, la pauvreté et les problèmes liés aux changements climatiques, conjugués à d'autres tels que les maladies contagieuses et non contagieuses, remettent déjà en cause les acquis obtenus dans les pays en développement et exigent donc une intervention à tous les niveaux»². Au sein du système des Nations Unies, l'OIT peut jouer un rôle spécifique et contribuer de façon unique à la réflexion et à la recherche de solutions pour surmonter ces crises, y compris, par exemple, par le biais de l'application du Pacte mondial pour l'emploi de 2009 et de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable de 2008.
4. La coopération Sud-Sud est également perçue comme un important moyen de faire face aux difficultés auxquelles se heurtent les pays les moins avancés. Le Programme d'action d'Istanbul souligne que la coopération Sud-Sud est une forme d'aide non négligeable et invite les pays en développement à intensifier ce type de coopération avec les pays les moins avancés³.
 5. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire entrent tout naturellement dans le cadre du mandat de l'OIT et de son approche de la coopération pour le développement. Grâce à sa structure de mandants tripartites, l'Organisation dispose d'un mécanisme propice au consensus et à la coopération entre les différents acteurs des pays en développement. Les gouvernements, les employeurs et les travailleurs des Etats Membres constituent le plus vaste réseau d'expertise sur le monde du travail. Les représentants de ces mandants tripartites peuvent, grâce au dialogue social, échanger des points de vue sur des questions d'intérêt commun concernant la politique économique et sociale. Les orientations de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, notamment le respect pour l'autonomie et les priorités nationales, la diversité des contextes et des solutions et la solidarité entre nations, convergent avec l'approche de l'Agenda du travail décent de l'OIT.
 6. Les Propositions de programme et de budget pour 2012-13 mettent davantage l'accent sur l'expérience de l'OIT et ses travaux futurs en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Par exemple, les stratégies relatives à l'amélioration des compétences, à la sécurité sociale, aux conditions de travail, aux organisations de travailleurs, à l'administration du travail et au droit du travail, au travail décent dans les secteurs économiques, au travail forcé et au travail des enfants tiennent compte des attentes explicites liées à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. En outre, de nombreux résultats inscrits dans ces propositions mettent un accent particulier sur l'exploitation de l'expertise locale, par exemple, par le biais de réseaux spécialisés associant des mandants et les milieux universitaires, estimant qu'il s'agit là d'un moyen économique de renforcer l'appropriation des activités par les pays concernés ainsi que leurs capacités institutionnelles.

² Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, document A/RES/64/222.

³ Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 est l'un des résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, document A/CONF.219/3/Rev.1.

**Dispositifs d'amélioration des compétences et de partage des connaissances:
Participation des organisations de travailleurs**

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont été un bon moyen de promouvoir la coopération entre syndicats et universités afin de renforcer les capacités en matière de connaissances et de recherche aux fins de l'adoption de mesures et de la mise en place d'institutions. Du fait de la crise économique, les emplois précaires et vulnérables ont augmenté à l'échelle mondiale, en particulier dans le Sud. Une des solutions pourrait consister à exploiter la connaissance et l'expertise des syndicats lors de l'élaboration des politiques nationales et internationales traitant de ces questions. L'Université ouvrière mondiale en est un exemple. Instituée en partenariat avec l'OIT, c'est l'une des quelques infrastructures de haut niveau en matière d'éducation qui contribue à renforcer les capacités des syndicalistes des pays du Sud.

**Le rôle du secteur privé dans la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire:
Expérience SENAI-OIT/CINTERFOR présentée à l'Exposition mondiale
sur le développement Sud-Sud en 2010**

Le Service national d'apprentissage professionnel (SENAI) est une organisation brésilienne à but non lucratif dont le mandat est de dispenser un enseignement et une formation techniques et professionnels dans des domaines d'expertise industrielle et de promouvoir la recherche appliquée et le transfert de technologies dans l'intérêt de l'industrie brésilienne. Plus de 2 millions de personnes par an bénéficient de ses programmes d'enseignement. Depuis sa mise en place, le SENAI a servi de modèle pour la création d'institutions de formation professionnelle similaires en Amérique latine. Dans le cadre du réseau et du dispositif de partage des connaissances OIT/CINTERFOR, ces institutions ont reçu l'aide du SENAI qui les a conseillées en matière de renforcement des capacités et d'individualisation de la formation du personnel. Le SENAI compte aujourd'hui plus de 48 partenariats internationaux avec des établissements d'enseignement et des instituts technologiques dans 25 pays.

III. L'OIT et la coopération Sud-Sud et triangulaire dans la pratique

7. Depuis plusieurs décennies, l'OIT attache une importance particulière aux initiatives de coopération économique régionale qui, en quelque sorte, constituent une forme de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. En 2005, le Brésil est devenu le premier pays partenaire du Sud à soutenir le programme de coopération technique de l'OIT par le biais d'un mécanisme de coopération Sud-Sud. Depuis lors, l'OIT a plus formellement renforcé son rôle de passerelle entre pays du Sud en les aidant à partager les données d'expérience sur le travail décent et à s'orienter vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. De nouveaux partenaires du Sud ont constitué des partenariats et manifesté leur intérêt de promouvoir l'Agenda du travail décent par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, notamment l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Chili, la Chine, l'Inde, le Kenya, le Panama et Singapour. C'est le signe d'un renforcement positif du multilatéralisme dans un environnement géopolitique en constante évolution. C'est par le biais de programmes intégrés axés sur des domaines comme celui de la promotion de la création d'emplois et des socles de protection sociale, des activités sectorielles, de la migration, du travail des enfants, des emplois verts, du travail forcé, du dialogue social, de l'amélioration des compétences et du renforcement des capacités que l'OIT a lancé ses premières grandes activités en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire.
8. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent en outre permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour réaliser les objectifs de l'Organisation, ce qui est particulièrement important eu égard à l'imprévisibilité croissante des futures contributions volontaires et au contexte géopolitique en pleine mutation de l'économie mondiale.

**Déclaration d'intention de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud signée avec l'OIT
sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le domaine du travail décent**

Au cours de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud, qui s'est tenue en 2010, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud ont signé une déclaration d'intention avec l'OIT sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le domaine du travail décent. Dans cette déclaration, ils réaffirment l'intention de renforcer le programme de coopération Sud-Sud afin d'encourager la solidarité et de promouvoir l'égalité entre pays et entre peuples dans le monde du travail. Ils réaffirment également l'intention d'aider le BIT à mettre en place un programme exhaustif en matière de coopération Sud-Sud. En 2012, le gouvernement de l'Inde accueillera la première conférence ministérielle de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud sur le travail décent, et nombre d'initiatives sont en cours pour soutenir la déclaration, en coopération avec le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement.

IV. Cadre stratégique proposé pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en 2012-13

9. La stratégie en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour 2012-13 s'inspirera du programme et budget pour 2012-13 et de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2007 et du document final de Nairobi adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010. Le Bureau continuera de multiplier et d'étendre ses partenariats au titre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein du système des Nations Unies et des systèmes bilatéraux et multilatéraux, ainsi que de constituer de nouveaux partenariats, y compris avec les partenaires sociaux et les organisations de la société civile.
10. La stratégie devrait s'inscrire dans le cadre suivant:

Résultat 1: Le BIT a une conscience et une capacité institutionnelles accrues en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, qui lui permettent de lancer et de mettre en œuvre une initiative dans ce domaine.

Les recommandations formulées au début de 2011 par le Corps commun d'inspection des Nations Unies sur les différentes façons et les différents moyens d'augmenter les contributions en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à l'échelle de tout le système serviront d'orientation. Elles portent notamment sur l'adoption d'un cadre stratégique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui est actuellement en cours d'examen, y compris d'une définition opérationnelle, sur l'élaboration de directives opérationnelles pour l'intégration de ces types de coopération dans les programmes par pays de promotion du travail décent et la mise en place et l'extension d'une initiative sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à l'OIT, avec l'aide du Département des partenariats et de la coopération pour le développement, en coordination avec les bureaux extérieurs pertinents. D'autres activités devront être entreprises pour orienter et coordonner les mesures de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et les mettre en place, pour apporter une aide quant à l'identification, la validation et la diffusion de données d'expérience innovantes et de bonnes pratiques, pour appuyer les initiatives d'amélioration des compétences, pour sensibiliser les mandants de l'OIT à l'importance de ce type de coopération, pour former les fonctionnaires du BIT à tous les niveaux et enfin pour mobiliser des ressources afin d'étendre l'initiative.

Indicateur: Nombre de réunions techniques organisées sur la façon d'aborder le travail décent dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, auxquelles l'OIT est associée.

Base de référence: Cinq réunions au cours de la période biennale écoulée.

Cible: Dix réunions au cours de la période biennale actuelle.

Résultat 2: L'Agenda du travail décent progresse grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, avec l'engagement d'un nombre croissant de gouvernements, de partenaires sociaux, d'organisations des Nations Unies et d'acteurs non étatiques.

Le Bureau déterminera les possibilités existantes en matière de partenariat dans le Sud et établira des stratégies individuelles pour conclure des accords en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Le Brésil et la Chine, par exemple, sont actuellement les plus gros pourvoyeurs de fonds de la coopération Sud-Sud dans le système des Nations Unies. Les collaborations entre partenaires sociaux et acteurs non étatiques, tels que les milieux académiques, les universités et les parlementaires, seront également accrues et facilitées. Le Bureau s'efforcera tout particulièrement de promouvoir ce type de coopération en s'inspirant des accords et des protocoles d'accord sur la question du travail décent, conclus entre l'OIT et de nouveaux pays partenaires. En outre, plusieurs pays du Nord ont commencé à soutenir la coopération triangulaire Sud-Sud-Nord à l'OIT, comme, par exemple, l'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis et la France, et il faut accroître les efforts de ce type et la participation dans ce domaine. Il est également essentiel que l'OIT s'engage à l'égard de ce résultat avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays concernés.

Indicateur: Nombre de nouveaux partenariats ou de partenariats renouvelés dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Base de référence: Dix accords de partenariat au cours de la période biennale écoulée.

Cible: Au moins cinq nouveaux accords de partenariat au cours de la période biennale actuelle.

V. **Projet de décision**

11. *Le Conseil d'administration approuve la stratégie de l'OIT concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire définie ci-dessus, à la lumière des débats sur cette question.*